

Compte-rendu CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE 10 octobre 2017

Quinzaine d'habitants présents

Elus : Astrid AUZOU-CONNES (Conseillère municipale déléguée au Conseil de quartier du Guichet), Pierre BERTIAUX (Adjoint délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable), David ROS (Maire d'Orsay), Stanislas HALPHEN (adjoint chargé des travaux, de la voirie, de l'entretien du patrimoine, des espaces publics et de la sécurité), Yann OMBRELLO (Conseillère municipale déléguée au quartier de Mondétour)
Personnel administratif : Baptiste DANIEL (responsable du pôle aménagement durable et prospective territoriale), Mathilde GOURRAUD (cheffe de mission médiation citoyenne et relations extérieures)

Nota : En bleu, réponses ou éléments d'information rajoutés a posteriori du Conseil.

1. Echos de quartier

a) Terrain de rugby

Cf. Présentation Powerpoint

Le coût de cet équipement sera amorti en 10-15 ans.

La capacité de rétention d'eau sera augmentée grâce à la tranchée filtrante. Les rugbymen (et à l'avenir sûrement –women) sont ravis de pouvoir jouer toute l'année sur ce terrain.

b) Projets immobiliers

- Clarté Dieu – 95 rue de Paris

Cf. Présentation Powerpoint

Les travaux avancent bien, ainsi que la commercialisation.

- Fondation d'Auteuil – 6 rue Archangé/5 boulevard Dubreuil

Cf. Présentation Powerpoint

Le permis de construire est purgé de tout recours. La livraison est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2019.

Question : A-t-on prévu un passage suffisant sur la chaussée pour les piétons ?

Réponse : Oui bien sûr. Il sera même plus agréable qu'actuellement.

- Hamon-Frot – 68-72 rue de Paris

Cf. Présentation Powerpoint

Le permis de construire a été accordé mais un recours est en cours devant le Conseil d'Etat. Le projet est, dès lors, suspendu.

c) Travaux du RER

Cf. Présentation Powerpoint

La RATP recommande d'éviter, autant que possible de prendre le RER. Malgré le renforcement des dessertes en bus, la circulation sera difficile.

d) Passage du Chemin de Fer

Cf. Présentation Powerpoint

La 3^{ème} phase de travaux commencera dans le courant du mois d'octobre pour une durée de 6 mois. Le cheminement piétons est maintenu pendant toute la durée des travaux.

Question : Le cheminement sera-t-il plus simple après les travaux ?

Réponse : Oui. Un revêtement anti-dérapant va être posé. La suppression des dalles facilitera beaucoup la circulation car elles avaient tendance à se disjoindre.

Remarque : 27 logements vont être construits 2 rue du Lycée au niveau de Franprix (Sté Cogedim).

Question : Quel impact ont les nouvelles constructions sur la fréquentation des écoles et les éventuelles ouvertures de classe ?

Réponse : Cela est difficile à évaluer. On a pu par le passé surestimer cet impact alors que les nouveaux habitants n'avaient finalement pas d'enfant en âge scolaire. Néanmoins, les constructions dans le Centre, et notamment celle de la Clarté Dieu qui prévoit également de grands logements, devraient permettre l'ouverture de classe. A Orsay, les collèges et même le lycée sont en revanche au bord de la sur-fréquentation.

Question : Où en est-on de la réhabilitation du collège Fleming ?

Réponse : Les travaux ont débuté à l'été 2017. Ils vont s'intensifier et se poursuivre pendant les étés 2018 et 2019 (fenêtres, gestion des entrées et sorties...).

Question : Que va devenir le CRD ?

Réponse : Le nouveau CRD sera inauguré le 8 février. Quant à l'ancien bâtiment, il est classé en « patrimoine remarquable » et est donc protégé dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Deux personnes privées ont déjà signalé être intéressées.

Question : Y a-t-il un projet rue du Cèdre ?

Réponse : Un promoteur a effectivement envisagé un projet et sollicité certains habitants. Néanmoins, aucun permis de construire n'a été déposé à ce jour en mairie. IL n'y a donc pas de projet. M. le Maire conseille aux riverains de se constituer en association afin de peser face au promoteur et ne pas se faire imposer un projet inadéquat.

e) Orsay sous les sapins

La 7^{ème} édition se déroule du 22 décembre au 7 janvier, en simultané avec les vacances scolaires.

Remarque : Les vœux du Maire à la population auront lieu le jeudi 11 janvier, en présence du président de la communauté d'agglomération (CPS), Michel Bournat.

2. Actualités municipales et locales

a) Hôpital d'Orsay

Cf. Présentation Powerpoint

L'annonce quant à la création ou non d'un nouvel hôpital sur le Plateau de Saclay (territoire d'Orsay) aura lieu en février prochain.

En cas de réponse positive, les travaux débuteraient en 2020 avec une ouverture de l'équipement en 2023. A côté du nouvel « Hôpital de Saclay » à Orsay, des services médicaux devraient rester dans la « vallée » mais rien n'est arrêté pour l'instant.

b) Ramassage des encombrants à la demande

Cf. Présentation Powerpoint

Une vraie modernisation est à l'œuvre au SIOM. Actuellement, le service rendu n'est pas optimal mais cela devrait s'améliorer dès que le nouveau prestataire aura été désigné.

Une 1^{ère} modernisation a lieu avec la mise en place d'un ramassage des encombrants à la demande, sur rendez-vous : transport plus écologique et pratique pour le prestataire (pas de circulation à vide, volume connu avec la collecte), ville plus propre (moins de dépôt anarchique hors jour de collecte), ramassage des déchets électroniques et électriques (pas le cas auparavant). Les villes ayant expérimenté le service sont satisfaites. Seul bémol, au niveau des résidences. Mais cela pourra changer avec le temps et une bonne sensibilisation.

Question : Peut-on déposer en même temps que son voisin ?

Réponse : Oui, il est possible de coupler les dépôts. Il faut juste s'arranger avec son voisin et qu'une personne appelle le SIOM pour donner le volume et le détail global.

Question : Quelle est la limite de volume de collecte pour les poubelles jaunes ?

Réponse : Il n'y en a pas. Si la poubelle jaune est trop petite, le SIOM peut en fournir une plus grande gratuitement.

Remarque : Il est espéré une baisse de la taxe sur les ordures ménagères avec la modernisation en cours.

3. Remarques et questions diverses

Question : Qu'en est-il de l'office du tourisme ?

Réponse : En janvier prochain, la compétence « tourisme » sera du ressort de l'agglomération. On se dirige vers un lieu unique, à Massy à moyen terme et certainement sur le Plateau à terme. Néanmoins, rien n'est acté aujourd'hui et la structure est reconduite pour l'instant. Quoiqu'il arrive, il est indispensable de prendre en compte la partie « patrimoine » du tourisme (assurée actuellement par Orsay et non uniquement « économique » (assurée par Massy).

Question : La qualité de vie des habitants du quartier du Temple de la Gloire s'est dégradée depuis la création du cédez-le-passage au croisement des rues St-Laurent et A. Dumas. Comment est-on parvenu à cette décision ?

Réponse : Le cédez-le-passage n'est pas nouveau, seul le marquage au sol l'est. La mise en conformité de cette signalisation a été décidée au printemps après qu'une pétition est parvenue en mairie d'habitants se plaignant du non-respect de la priorité à droite à cet endroit. Ce marquage a donc permis de se mettre en conformité avec le Code de la route et de ralentir la vitesse. Un passage piétons sera également matérialisé prochainement.

Il a été matérialisé au niveau du n°55 de l'avenue.

Question : Quelle est la vitesse maximale autorisée dans Orsay ?

Réponse : La signalétique sur la vitesse autorisée n'est effectivement pas harmonisée sur toute la ville. Un projet est en cours pour revoir les zones 30, les arrêtés et la signalétique en général.

Question : La place des voitures est très importante dans Orsay. Qu'est-il envisagé pour la réduire ? Ne peut-on pas développer les transports en commun (TC) ? Que fait-on pour faciliter le passage des véhicules de secours, parfois bloqués en raison de véhicules mal stationnés rue du Dr. Ernest Lauriat ?

Réponse : Les commerçants, comme la Police municipale, essayent de sensibiliser les automobilistes à la nécessité de respecter le marquage au sol. Malheureusement, certains font preuve d'un manque de civisme incompréhensible. Quant à l'offre de bus, celle-ci a été augmentée récemment par la communauté d'agglomération. Le problème est que des bus

circulent à vide en dehors des heures de pointe. Orsay est un lieu de passage et de transit avec son accès à la N118. Ceci est vrai aux heures de pointe. Mais la ville est relativement calme en dehors de ces horaires particuliers.

Question : Pourquoi les bus sont-ils si larges et si longs alors qu'ils sont souvent vides ?

Réponse : Ils sont adaptés à la circulation aux horaires de pointe. Le matin et le soir, ils sont pleins. Cela dépend vraiment des horaires et des endroits.

Question : Qu'en est-il des marchés et de l'étude réalisée sur l'offre actuelle ?

Réponse : La délégation de service public arrive à terme fin 2018. C'est la raison pour laquelle il est si urgent de définir nos vœux. Le marché dominical expérimenté actuellement trouve difficilement son public. Les retours sont positifs mais les clients manquent à l'appel. D'autres idées sont à l'étude comme un marché le samedi, jour où le monde dans les rues de la ville est le plus important.

Question : Ne crée-t-on pas trop de commerces avec les nouvelles constructions alors que certaines surfaces commerciales ne trouvent pas de locataires ?

Réponse : L'étude commerciale a montré qu'il y avait un vrai potentiel en termes d'offre commerciale. Le problème des locaux vides est moins dû à l'absence de personnes intéressées qu'à des loyers bien trop élevés. La ville envisage de se porter acquéreur de certains locaux afin de les louer à prix raisonnable. L'objectif est de garantir une offre diversifiée et de qualité.

Question : Le petit square situé au croisement des avenues St-Laurent et Parrat est fermé depuis quelques jours. Pour quelle raison ?

Réponse : Le sol a été arraché (acte de vandalisme) ce qui pose des problèmes de sécurité. Il ne ré-ouvrira pas avant l'année prochaine car la situation nécessite de coûteux travaux que l'on ne peut engager en fin d'année.

Question : Qu'en est-il du projet de téléphérique ?

Réponse : Avec l'arrivée possible de l'Expo2015 sur le Plateau, ce projet revient à l'ordre du jour, en complément de la Ligne 18 du métro. Mais rien n'est décidé à ce jour. D'autres idées sont envisagées et le lieu d'implantation de cet équipement n'est pas choisi.

Question : Où en est-on du projet sur l'avenir du centre-ville ?

Réponse : La rédaction du cahier des charges a pris du retard et est en cours de finalisation. On espère avoir les premiers résultats au 1^{er} trimestre 2018.

Question : Que devient la station Shell (rue Louis Scocard) ?

Réponse : La Ville souhaitait acquérir le terrain, raser l'existant et en faire un bassin de rétention avec éventuellement un pavillon vu la taille du terrain. Cela implique d'avoir un terrain parfaitement dépollué. Le projet est pour l'instant en attente.

D'autres questions ?

Des propositions de sujets à aborder pour les Conseils de quartiers ?

Des propositions d'actions de médiation citoyenne ?

→ RDV sur <http://www.mairie-orsay.fr/vie-citoyenne/mediation-citoyenne.html>

→ Contactez le service : 01 60 92 80 21 / mediation.citoyenne@mairie-orsay.fr
